



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-254401599-20161215-2016_04_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2016

Affichage : 15/12/2016

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MADELEINE DE GUERANDE
COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2016

DELIBERATION N°1

TARIFS DES REPAS SERVIS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Séance ouverte à 19 heures sous la Présidence de Madame Chantal BRIERE, Vice-Présidente du Syndicat.

Nom Prénom	Ville	Qualité	Présent	Abs / Excusé
PHAN THANH Stéphanie	Guérande	déléguée titulaire		X
PORTET Luc	Guérande	délégué titulaire	X	
LEPINE Laurence	Guérande	déléguée titulaire	X	
MOREAU Marie-Line	Guérande	déléguée titulaire	X	
CHALLIER Hélène	Guérande	déléguée titulaire	X	
BRIERE Chantal	Saint-Lyphard	déléguée titulaire	X	
MONTOIR Sophie	Saint-Lyphard	déléguée titulaire		X
MORICEAU Daniel	Saint-Lyphard	délégué titulaire	X	
DUPIN Stéphane	Saint-Lyphard	délégué titulaire	X	
BODET Claude	Saint-Lyphard	délégué titulaire	X	
JUDON Bernard	Saint-Lyphard	délégué suppléant		X
PERRAIS Christelle	Saint-Lyphard	déléguée suppléante		X
COUPRIE Éric	Saint-Lyphard	délégué suppléant		X
DURAND Marie-Annick	Guérande	déléguée suppléante		X
PAOLOZZI-DABO Anouk	Guérande	déléguée suppléante		X
NAËL Hervé	Guérande	délégué suppléant	X	

Sophie MONTOIR donne pouvoir à Chantal BRIERE

Assistait également : Thomas LEMONNIER, secrétaire administratif du Syndicat

Secrétaire de séance : Hélène CHALLIER

Madame la Vice-Présidente rappelle que les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas évolué depuis la rentrée scolaire 2012/2013. Il est donc proposé de relever les tarifs actuels des repas servis au restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2017, de la façon suivante :

	Ancien tarif	Nouveau tarif	Taux d'évolution
Repas enfant	2,75 €	2,85 €	+ 3,64 %
Panier repas	0,90 €	1,00 €	+ 11,11 %
Repas adulte	7,10 €	7,10 €	=

Vu l'avis favorable de la Commission scolaire du 26 juillet 2016.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-254401599-20161215-2016_04_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2016

Affichage : 15/12/2016

Le Comité Syndical est invité à

- approuver la nouvelle tarification de la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2017.

VOTE : UNANIMITE

Pour copie conforme,
Le 15 décembre 2016

Stéphanie PHAN THANH
Présidente du Syndicat

